



NAO 2023 – Demande Intersyndicale

Madame, Monsieur,

Vu les dernières évolutions en matière d'inflation - notamment les prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des péages, l'intersyndicale confirme et maintient sa demande d'une augmentation plancher de 170 € brut par mois et une enveloppe globale d'augmentation qui permette non seulement de combler l'inflation, mais également d'accorder de réelles augmentations de salaires.

Nous demandons également un abondement automatique du PEE adossé à la participation et à l'intéressement, ou à défaut au versement volontaire du bénéficiaire, de 300% sur la base d'un versement initial de 400 € au lieu de 300 € aujourd'hui.

Bien cordialement,

Le syndicat C.F.D.T F3C, représenté par Géraldine BRUNSTEIN, Lionel MASSAT et
Jean Christophe AGUILAR

Le syndicat CFE – CGC FIECI, représenté par Brigitte BOURLA, Sylvain GIMENEZ, Anne-Karen SEGU
et Lise AVELLANEDA

Le syndicat C.F.T.C, représenté par Gilbert DOSE, Frank TUROSZ, Paul CHARVOLEN,
et Jean-Louis FELT

Le syndicat C.G.T, représenté par Stéphane JOUTEUX, Christophe DAUVILLAIRE,
Jose Luis MARIN, et Ugo LATERRA